



# CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Adresse Postale : Didier Mésognon 40 rue de Vauquois 45000 Orléans

**Compte-rendu de la réunion  
tenue le samedi 17 juin 2017  
au restaurant « La Pépinière »  
6, place Saint Augustin à Paris 8<sup>ème</sup>**

## I – ACTUALITÉS

*Présentées par Laure de La Chapelle*

### 1. Actualités littéraires

« *Louis XVII* » par Hélène Becquet (Ed. Perrin), parution le 11 mai 2017 (commentaire ci-après, point 3, par Didier Mésognon).

« *Les grands hommes et leurs mères* » par Sabine Melchior-Bonnet (Ed. Odile Jacob) : un chapitre sur Marie-Antoinette et son fils.

« *Le mystère Louis XVII* », par Patricia de Figueiredo (Ed. Bayard Jeunesse).

« *Le duc de Montpensier* » par Ricardo Mateos (déjà signalé) : impasse sur l'existence de Louis XVII.

### 2. Varia

#### Un document inédit sur le sort des Romanov

Lors de la révolution russe, on sait que le tsar Nicolas II, ainsi que sa femme et ses filles, avaient été arrêtés en 1917 par les bolchéviques. Après un long périple dans l'Oural, et en Sibérie à Tobolsk, ils avaient été enfermés dans la maison Ipatiev, à Ekaterinbourg.

Le 18 juillet 1918, le bureau de presse communiste publiait une déclaration du président du Comité exécutif panrusse, Sverdlov, annonçant l'exécution du tsar Nicolas II le 16 juillet. Le soviet de l'Oural, craignant l'arrivée des troupes anticomunistes, avait décidé de fusiller Nicolas Romanov.

Curieusement, Sverdlov ajoutait : « La femme et le fils de Nicolas ont été transférés dans un lieu sûr ». Mais bientôt, la nouvelle que toute la famille, ainsi que les domestiques, avait été massacrée en même temps que le tsar se répandit et fut appuyée par les récits des exécutants, Miedvedev puis Yourovski. Bien que plusieurs gardes de la maison Ipatiev aient donné des témoignages différents – « Autant de gardes, autant de récits » écrit Anthony Summers dans son livre « File on the tsars » (Le dossier Romanov) – la version du décès de toute la famille à Ekaterinbourg devint la version officielle. C'est, de nos jours, resté l'histoire officielle, soutenue par tous les gouvernements russes successifs.

Mais parfois, il suffit d'un simple document, égaré dans un centre d'archives où personne n'a songé à le consulter, pour introduire « l'ombre d'un doute », selon l'expression de Franck Ferrand, qui révèle son existence dans une émission télévisée.

Il s'agit d'un télégramme, daté du 10 septembre 1918, soit près de deux mois après le massacre supposé de la famille impériale. Il se trouve aux archives du Ministère des affaires étrangères d'Allemagne et il est signé d'un certain Hauschild, « gérant du consulat allemand à Moscou ». Rappelons que la Russie et l'Allemagne étaient en guerre et que le consul allemand se contentait de gérer les affaires courantes.

Voici le texte de ce télégramme : « Aujourd'hui encore, j'ai parlé avec Radek de la libération de la tsarine et de ses enfants. J'ai parlé de la nécessité de sortir la famille de l'endroit où elle se trouve actuellement et de l'installer dans un lieu sûr près d'ici. Radek m'a répondu qu'il allait proposer cela immédiatement ».

L'impératrice Alexandra et ses filles avaient donc survécu à la tragédie d'Ekaterinbourg.

Mais qui donc était Radek ? On va constater que faire sa connaissance n'est pas inutile.

De son vrai nom Karol Sobelsohn, Karl Radek était d'une famille juive polonaise. Il naquit en 1885 à Lviv (ou Lvov) dans l'actuelle Ukraine. Très tôt dans l'opposition aux monarchies autoritaires, il émigra en Suisse en 1903. De retour à Varsovie – qui dépend alors de l'empire russe – et membre du parti marxiste de Rosa Luxemburg et de Djerzinski, il est arrêté plusieurs fois, s'évade et rejoint l'Allemagne où il collabore à différents journaux d'opposition radicale. Polyglotte, il parle aussi bien le russe que l'allemand, et connaît bien la Pologne où il est né, l'Allemagne où il a travaillé et la Russie où il a rejoint la révolution. Brouillé avec Luxemburg, il reçoit le soutien de Lénine, bénéficie de l'appui des militants russes et devient en octobre 1917 le responsable de la politique étrangère bolchevique. C'est donc avec Radek, un dirigeant influent avec lequel il pouvait communiquer dans sa langue et qui connaissait l'Allemagne, que le gérant du consulat allemand à Moscou a pu s'inquiéter du sort de la tsarine Alexandra et de ses filles et demander leur mise en sécurité.

Ajoutons qu'une tradition rapporte que l'impératrice fut enfermée avec une de ses filles dans un couvent à Lvov, la ville natale de Radek, qui put fort bien être désigné pour lui choisir un discret lieu d'enfermement.

### La tombe présumée d'Olga Nicolaievna

Cette photographie a été prise par Michel Wartelle, ancien membre du cercle et auteur d'un livre sur Louis XVII. La tombe en question se trouve au cimetière de Menaggio, sur les bords du lac de Côme, lieu d'exil pour l'archiduchesse Olga, fille du tsar Nicolas II, victime supposée du massacre de la maison Ipatiev et sans doute exfiltrée de Russie, ainsi que ses sœurs, d'après des sources non officielles. Je n'entrerai pas dans la discussion de cette possibilité, ce qui n'est pas le cadre d'un article rapide. Bien des livres français, espagnols, anglais, sont publiés à ce sujet et Michel Wartelle nous en promet un pour la rentrée d'octobre.

La pierre tombale, très simple, porte une inscription en allemand : « Dem Andenken Olga Nicolaiewna, 1895-1976, alteste tochter des zar Nicolaus II von Russland ». Ce qui se traduit : « En souvenir d'Olga Nicolaievna, 1895-1976, fille aînée du tsar Nicolas II de Russie ».

Cette tombe, photographiée dans son état original, fut détruite en 1995 et les restes de la défunte jetés à la fosse commune.

Quelles décisions politiques, quels intérêts secrets sont-ils intervenus pour effacer la probabilité d'une histoire différente de la fin des Romanov ? L'histoire de la destruction des preuves ne cesse de se répéter, et nous en sommes très conscients au sein du cercle Louis XVII. « Mêmes causes, mêmes effets ».

#### Le passeport de Naundorff

A ce propos, il faut rappeler le texte de Marie Leschot dans ses Mémoires : « J'ai la certitude d'avoir entendu Mr Chenevière, mon oncle (Louis Chenevière), raconter qu'il avait voyagé et habité un certain temps l'Allemagne avec un passeport au nom de Nauendorff ». Passeport qu'il aurait donné au futur prétendant qui se rendait à Berlin, pour le persuader de se séparer de son alter ego Frédéric Leschot. Beau-frère de Frédéric, Louis Chenevière avait en effet été chargé par le chef de famille de ramener son fils au bercail. Ce n'est que lorsque Chenevière accepta de donner son passeport que Frédéric, rassuré sur le sort de son compagnon déserteur, accepta de suivre son beau-frère.

Dans l'extrait des bans en 1818 du mariage Naundorff-Einert par le pasteur Hornburg, envoyé en 1836 au gouvernement prussien, nous retrouvons en effet la suscription Nauendorff. Le tribunal de la ville, à Rathenow, précise également Nauendorff, et non Naundorff. A l'église luthérienne, le nom redevient Naundorff. L'âge de Naundorff à son mariage est tantôt de 40 ans, tantôt de 43 ans.

Chenevière, étant né le 27 février 1779, aurait donc eu un peu plus ou un peu moins de 40 ans en 1818. Tout dépend de l'âge qu'il avait déclaré sur son passeport.

Mais Louis XVII, lui, né en 1785, aurait eu 33 ans en 1818 et, si Naundorff était Jean Perrin, né en 1786, il avait en fait 32 ans l'année de son mariage. Possesseur du passeport de Chenevière, il a dû déclarer 10 ans de plus, ce qui n'est pas une mince affaire. Mais avec les accessoires chevelus de l'époque, on pouvait sans doute faire illusion.

#### A la recherche d'une tombe anonyme

Dans la série « Les voyages d'un archiviste », nous suivons une nouvelle fois Christian Crépin sur les routes d'une enquête démarrée en lisant le dernier chapitre d'un livre sur Louis XVII. Dans ce livre, l'auteur, Léon Creissels, faisait état d'une tombe anonyme, dans un cimetière de village, fleurie aux dates concernant la famille royale : janvier, octobre et juin. Cette fois, il s'agit d'une enquête en France. Mais, comme d'habitude, l'auteur veut égarer ses poursuivants. Aucun lieu n'est déterminé, aucun nom n'est livré et les demoiselles T. de C., les comtes de X et les marquis de Machinchose ont donné du fil à retordre à notre Sherlock Holmes. Parti sur une fausse piste en Bretagne, il poursuit son enquête en Aveyron, pays d'origine de Creissels. Sans compter les investigations en région parisienne, où l'auteur aurait des descendants. On peut compter sur notre archiviste pour faire feu de tout bois. Et bien sûr, la suite au prochain numéro ...

### **3. Le livre d'Hélène Becquet**

*Par Didier Mésognon*

Voici un livre qui ne plaira pas aux survivantistes. Il n'intéressera peut-être pas non plus ceux qui se passionnent pour la « question Louis XVII ». Car ce livre n'est pas un énième ouvrage sur la question Louis XVII. Pour Hélène Becquet, la question Louis XVII ne se pose pas, elle ne l'envisage même pas, fût-ce en quelques lignes. Son livre traite en fait de la « légende », du « mythe Louis XVII », du symbole qu'il a représenté, tant au cours de sa vie, qui ne commence réellement pour l'histoire qu'à la mort du premier Dauphin et s'achève à la Tour du Temple le 8 juin 1795, qu'après sa mort.

C'est un livre court : 298 pages (table comprise), mais 233 seulement si l'on retire les notes (une cinquantaine de pages) et la bibliographie ; sur ces 233 pages, 154 concernent la biographie de l'enfant, objet politique ; c'est ce point de vue qui intéresse Hélène Becquet. Cette biographie est celle que tout le

monde connaît, mais elle est traitée sans affect, selon une démarche purement universitaire ; les événements sont replacés dans leur contexte, ce qui est fort intéressant et constitue une bonne synthèse de l'histoire de la famille royale dans la Révolution. A la mort de l'enfant, le mythe prend naissance, Louis XVII devenant plus que jamais un objet politique (un court instant éclipsé par sa sœur mais remis en selle par les survivantistes), mais également un héros romantique.

L'histoire non officielle de Louis XVII se développe dès 1795. Dès le 21 juin en effet, quelques jours après la mort de l'enfant, est annoncée la publication d'une brochure - « Mémoire adressé à la Nation par Marie-Thérèse Charlotte de Bourbon, fille de Louis XVI, ci-devant roi des Français » (par Claude François Beaulieu, une trentaine de pages, Parois n° 22) – qui fait état des mauvais traitements infligés par la Commune aux enfants royaux (Madame Royale est encore au Temple). C'est cet opuscule qui relate notamment l'épisode fameux – qui semble bien relever de la pure légende – que l'on peut résumer sous le titre « Capet lève toi ». Parallèlement, et cela dès le début de l'année 1795, commencent à circuler en provenance de l'Emigration des anecdotes sur l'enfant, tout autant dénuées de vérité ou considérablement enjolivées.

Dans la même veine, la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle verra la publication de deux romans qui s'inspirent tous les deux de Beaulieu et inspireront à leur tour bon nombre de survivantistes et d'historiens : « Irma, ou les malheurs d'une jeune orpheline », par la Baronne de Méré, un roman à clés, et bien sûr le célèbre « Cimetière de la Madeleine » de Regnault-Warin.

Hélène Becquet explore alors toute la « postérité » historique de Louis XVII pendant la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle (le livre s'arrête en 1850).

Un livre passionnant de bout en bout, si l'on veut bien accepter de se placer du point de vue de l'auteur<sup>1</sup>.

## II – L'ABBE GUILLAUME D'AVAUX, INSTITUTEUR DES ENFANTS DE FRANCE

*par Max Feuillet*

L'abbé Guillaume d'Avaux a bénéficié de la charge d'instituteur au service des trois premiers enfants de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Les origines, la carrière, la personnalité de cet homme restent encore globalement floues pour beaucoup aujourd'hui. Cet exposé a pour intention de retracer les grandes lignes de sa carrière.

On a pu croire qu'il appartenait à la maison d'Avaux de Mesmes ; il ne semble avoir aucun lien de parenté avec cette famille. Celle du grand-père paternel de notre abbé, Jean Davau, serait originaire de Bourges-en-Berry. Jean Davau a vécu à La Côte Saint-André, assumant les charges de procureur du Roi, receveur au grenier à sel et, temporairement, celle de « maire perpétuel » (charge créée par Louis XIV pour différentes villes, puis supprimée en 1714<sup>2</sup>. Le père de Guillaume, Gaspar Davau, fut lui aussi conseiller du Roi et receveur au grenier à sel.

### 1. De 1740 à 1775 - La Côte Saint-André, Lyon, Grenoble

Guillaume Davaux est né le 30 mars 1740 à La Côte Saint-André. Sa mère, née Louise Allibert, appartient aussi à une famille de juristes dans laquelle on trouve des avocats. Gaspard et Louise Davaux ont eu quinze enfants dont deux sont morts en bas âge. « Il fit ses études au séminaire Saint-Irénée, à

<sup>1</sup> La conclusion de l'ouvrage permet d'en comprendre le propos et la tonalité. Cette conclusion a été lue lors de la réunion. Pour des raisons de droits, le présent compte-rendu, certes réservé aux adhérents mais également publié sur le site Internet du Cercle, ayant ainsi vocation à devenir ultérieurement « public », il n'a pas semblé possible de la reproduire ici.

<sup>2</sup> Armoiries : « d'avaux ou d'avaux » jean, maire de La Côte Saint-André en 1696. D'or, au chevron d'azur acc. De deux étoiles de même en chef et en pointe d'une tête de veau (Euraldic).

Lyon, et montra beaucoup d'ardeur pour acquérir divers genres de connaissances. Son cours de théologie terminé, on lui confia une chaire dans le collège de Grenoble. Il s'occupait alors de littérature<sup>3</sup> ». Monseigneur Jean de Caulet, évêque de Grenoble, fit appel à notre abbé pour gérer sa fastueuse bibliothèque personnelle (plus de 45 000 volumes). Monseigneur de Caulet meurt le 27 septembre 1771 ; une association de notables grenoblois achète cette bibliothèque très convoitée (Catherine II, un prince de Milan, etc ...), lui adjoint celle des avocats de la ville (plus de 6 000 volumes) et crée ainsi la première Bibliothèque Publique de Grenoble (dont les premiers locaux se situent dans les bâtiments du Collège). Le 5 septembre 1773, le premier bibliothécaire est nommé : c'est M. l'Abbé d'Avaux. « Il prononça au collège, quelques jours avant sa nomination, un discours sur « L'Utilité des Bibliothèques », qui fut fort goûté<sup>4</sup> ».

### 2. 1775-1779 – Paris, Jean-Baptiste Davaux, les Rohan-Guémenée

Deux ans après cette intéressante nomination, l'abbé quitte Grenoble pour Paris où l'attendent d'autres fonctions qui l'amèneront ensuite à entrer dans le sein de la famille royale. Ce changement est dû à la situation de son jeune frère, Jean-Baptiste Davaux (1742-1820), musicien « amateur », venu à Paris vers 1765-1767. Jean-Baptiste est tout d'abord violoniste ; certainement de bonne qualité puisqu'il intègre l'orchestre du « Concert des Amateurs » créé en 1769 et dont les séances ont lieu à l'Hôtel de Soubise<sup>5</sup>.

Le Maréchal de Soubise (1715-1787) était musicien aussi et, en mécène, il accueillait volontiers des artistes à loger dans sa demeure. Jean-Baptiste Davaux s'installe à 'Hôtel de Soubise en 1775.

Le gendre du Maréchal de Soubise, Henri-Louis-Marie de Rohan, prince de Rohan-Guémenée, grand amateur de musique aussi, va se lier d'amitié avec Jean-Baptiste Davaux et en faire le « secrétaire de ses Commandements ». Toujours en 1775, Henri-Louis de Rohan-Guémenée devient Premier Grand Chambellan de Louis XVI. C'est donc à cette même date que l'abbé d'Avaux arrive à Paris. « M. d'Avaux vint à Paris où il fut chargé par Madame la princesse de Rohan-Guémenée de faire l'éducation de ses enfants<sup>6</sup> ». Victoire-Armande-Josèphe (1743-1807), fille du maréchal de Rohan-Soubise, et son époux Henri-Louis de Rohan-Guémenée eurent cinq enfants, dont quatre atteignirent l'âge adulte, nés entre 1764 et 1768, dont Charles-Alain-Gabriel (1764-1836), duc de Montbazou. Voici ce qu'écrivit dans son courrier une dame grenobloise de passage à Paris, Madame de Planta, à propos des frères Davaux : « J'ai fait connaissance avec son frère l'abbé qui est bien fait aussi pour faire son chemin car il est de la plus belle figure du monde » (6 juillet 1780). Et : « La position des Davaux devient tous les jours plus agréable ; ils sont avec toute la maison des Guémenée, tant homme que femme, sur le ton de la plus tendre amitié » (5 août 1780)<sup>7</sup>. Victoire-Armande devint, en 1778, Gouvernante des Enfants De France.

### 3. Versailles – Les Tuileries, de 1779 au 10 août 1792

De 1775 jusqu'aux heures sombres de la terreur, un lien solide (peut-on parler d'amitié, de respect mutuel, d'empathie ?), avec des entraides réciproques, reliera constamment la Princesse à l'Abbé. C'est

<sup>3</sup> « L'Ami de la Religion et du Roi » n° 862, 1822, p.7. Nous remercions les Archives diocésaines de Paris de nous avoir aimablement transmis des photocopies de ce document.

<sup>4</sup> In « La Bibliothèque de Grenoble et ses premiers Bibliothécaires », Edmond Maignien, Xavier Drevet édit., s.d.

<sup>5</sup> Jean-baptiste Davaux étudia aussi la composition et sera considéré, après Gossec (1734-1827), compositeur et temporairement chef d'orchestre au « Concert des Amateurs », comme le meilleur représentant français de la Symphonie Concertante. La plupart des œuvres de Davaux furent éditées et ensuite diffusées en Europe et jusqu'en Amérique.

<sup>6</sup> In « La France Chrétienne », Paris, 1822, tome quatrième, p.122. L'auteur de la chronique des « Nouvelles ecclésiastiques » de ce journal est crédible puisqu'il a bien connu et approché l'abbé d'Avaux avant la révolution.

<sup>7</sup> Cité in « Le Concert des Amateurs à l'Hôtel de Soubise (1769-1781) », sous la direction de Robert Henri Tissot et Camille Bellissant, 2004, Publications de la MSH-Alpes, pp.19-20. Nous remercions les Publications de la MSH-Alpes de nous avoir aimablement envoyé cette publication et le CD complémentaire.

elle qui le recommande au Roi pour le faire entrer dans la Maison des Enfants de France. Dans une lettre du 17 janvier 1791, adressée au Roi, et à propos des gages de l'abbé d'Avaux, Madame de Tourzel écrit : « Les services distingués de l'Abbé d'Avaux depuis onze ans qu'il est attaché aux Enfants de France (...) »<sup>8</sup>. Ce qui nous fait penser que c'est vers 1779 que notre abbé est recruté comme « instituteur en survivance » de l'abbé de Montaigu<sup>9</sup>.

L'abbé d'Avaux eut donc peu à peu comme élèves les trois premiers enfants de Louis XVI et de Marie-Antoinette, Marie-Thérèse, Louis-Joseph, premier Dauphin, et Louis-Charles, duc de Normandie et second Dauphin.

Tout le monde semble apprécier les compétences et l'urbanité de notre abbé : la Princesse Victoire-Armande ayant dû céder la charge de Gouvernante des Enfants de France à la suite de la banqueroute des Rohan-Guémenée, et ne résidant plus à Versailles, est cependant bien renseignée par son protégé sur ce qui se passe à la Cour. Des lettres de l'abbé d'Avaux à la Princesse existent dans les archives des Rohan<sup>10</sup>. Deux extraits d'une de ces lettres sont significatifs des relations entre la Princesse et l'Abbé : « Princesse, / Je suis peut-être le premier à vous apprendre ce qui vient d'arriver à M. le Cardinal de Rohan. Le 15 de ce mois, jour de la fête, à 10 heures du matin le roi l'a fait demander. Son éminence s'y est rendue et a trouvé dans le cabinet Sa Majesté, la reine, le garde des sceaux et M. de Breteuil ... Cet événement fait ici la plus grande Sensation. / Je suis avec un profond respect, Princesse, votre très humble et très obéissant serviteur. / A Versailles, ce 16 août. / l'abbé d'Avaux ». Puis, en guise de post-scriptum : « Mon domestique a laissé dans mon cabriolet le 1<sup>er</sup> vol. de la paysanne pervertie ; je l'enverrai à la princesse à la première occasion ».

On remarquera que le service de l'abbé d'Avaux dura environ douze ans et demi, interrompu fatalement par les événements du 10 août 1792. La longévité de ce service prouve amplement la satisfaction qu'il procurait au Roi, à la Reine et au Dauphin. « L'instituteur des enfants de France fut investi de toute la confiance du roi et de la reine et s'acquitta avec autant de zèle et de lumières de ses honorables fonctions auprès de ses augustes élèves. M. L'abbé d'Avaux jouissait à la cour de Louis XVI de toute la considération que méritaient ses vertus et ses talents » (in « La France Chrétienne, déjà cité). Les relations entre Louis-Charles, duc de Normandie puis Dauphin (1789), sont excellentes. Les Mémoires en manquent pas de le rappeler, voir ceux de Madame de Tourzel, dernière Gouvernante du Prince. « C'était un homme de mérite (l'abbé d'Avaux), et qui savait tellement se mettre à la portée des enfants que le moment de l'étude était pour eux une récréation. Il était très aimé de Monseigneur le Dauphin, et il l'avait avancé à un point incroyable, trouvant toujours le moyen de lui apprendre, dans ses jeux, quelque chose d'utile et d'agréable<sup>11</sup> ».

En 1786, Guillaume d'Avaux devint l'abbé commendataire de l'Abbaye Notre-Dame-de-Sainte-Croix, de Quimperlé. Les bénéfices de son prédécesseur étaient de 8 500 livres (1785). Les revenus de l'abbé d'Avaux étaient déjà, à la maison de France, de 6 000 livres (bénéfices) + 2 000 livres (gratifications)<sup>12</sup>.

Lorsque la famille royale vint habiter aux Tuileries, l'abbé d'Avaux logea près du Château. « Après le 5 octobre 1789, M. d'Avaux occupa une petite maison au fond du jardin des Tuileries du côté de la rivière, où nous l'avons vu plusieurs fois préparer ses leçons. La Reine venait souvent avec ses enfants visiter ces

<sup>8</sup> Archives Nationales, O1 3799

<sup>9</sup> Archives Nationales, Fonds Rohan, 273 AP/389. Un petit billet, sans date : « (...) l'abbé d'Avaux en survivance de l'abbé Montaigu ». Dans le Dictionnaire de l'Académie Française (Lyon, 1786), on lit à « survivancier » : « Souvent le survivancier exerce du vivant du titulaire, et de son contentement ». L'abbé de Montaigu demanda, dans une lettre écrite au Roi, le 8 septembre 1786, que sa « Majesté (veuille bien) lui accorder sa retraite » (A.N, O1 3798).

<sup>10</sup> Un fonds d'archives des Rohan existe aux Archives de Litomerice à Decin (Tchéquie). Une petite partie a été microfilmée et répertoriée aux A.N sous les cotes 286/1 à 286/3.

<sup>11</sup> Mémoires de Madame la duchesse de Tourzel (Editions du Mercure de France, Paris, 1969, p.37).

<sup>12</sup> A.N, O1 3798-3799, déjà cité.

lieux où leur instituteur présidait, avec S.M., aux jeux des enfants » (in « La France Chrétienne », ouvrage cité). Dans ses « Mémoires historiques sur Louis XVII » (Paris, Nicolle, 1818), dont la première partie est inspirée, entre autres, par les confidences de l'abbé d'Avaux (l'auteur le précise, p.24), Eckhard cite ce même témoignage du jardin, lieu de récréation, et précise aussi (p.7) que, déjà, à Versailles, « Il (le Roi) lui consacra un terrain, au-devant des appartements, sur la terrasse du Château. On donna au jeune Prince tous les instruments nécessaires au jardinage : il y passait le temps de ses récréations ».

Le 10 août 1792, l'abbé d'Avaux est obligé de fuir les Tuileries. Il se réfugie chez la Princesse de Guéméné à l'Hôtel de Soubise dont elle avait hérité de son père (l'Hôtel de Rohan, place Royale, ayant été vendu après la banqueroute).

#### 4. De 1792 à 1814 – La Terreur, puis reprise des fonctions ecclésiastiques

Il ne fait pas bon, dans ces heures dramatiques, de rester à Paris, surtout quand, pour le service, on a approché la Famille Royale d'aussi près. La Princesse de Guéméné quitte la capitale, accompagnée de son abbé, pour aller vivre discrètement dans château de Vigny, non loin de Pontoise, dans le Vexin. On nous dit que l'abbé d'Avaux « déplorait le sort de ses élèves et cherchait à l'occasion de leur être utile » (in « La France Chrétienne », déjà cité, page 203). Nous aurions aimé en savoir plus à ce propos ... On nous précise encore (in « L'Ami de la religion et du Roi », déjà cité, p.8) qu'il « imagina, pour se distraire pendant l'époque la plus fâcheuse, de se livrer à une étude pour laquelle il avait toujours eu un goût très vif ; il cultiva la botanique et y devint même fort habile ». Une autre distraction à noter pour cette époque : sa traduction « nouvelle et complète » du roman « Tom Jones ou l'Enfant trouvé » (Fielding), publiée en 1795 et rééditée les années suivantes.

Peu à peu, notre abbé renoua ouvertement avec les fonctions ecclésiastiques : « Quand les temps devinrent moins mauvais, il ne voulut plus se consacrer qu'aux soins de son ministère ; il dirigeait plusieurs personnes du monde et des communautés » (in « L'Ami de la Religion et du Roi, déjà cité, p.8). C'est ainsi qu'avec son ami le chanoine Pierre Séguier (1747-1822), il contribue à la reconstitution du Carmel de Pontoise, d'abord à Versailles, puis à Pontoise même. De 1802 à 1814, il devint le Supérieur de ces carmélites<sup>13</sup>. Son nécrologue, dans « La France Chrétienne » (ouvrage déjà cité, p.203), nous dit que depuis 1803 « il encourageait le zèle des personnes charitables qui vont porter les secours dans les prisons, dans les hospices, se consacrent à l'instruction des savoyards et soulager leur misère ; il était l'un des administrateurs de la nombreuse communauté des Clercs de la rue du Regard et de l'association des Séminaires ».

#### 5. Les honneurs, les obsèques, le testament et l'inventaire après décès

C'est avec une satisfaction certaine que l'abbé d'Avaux accueillit le retour au pouvoir des Bourbon. Il en fut remercié. Il bénéficia d'une pension de 6 000 francs. Il eut ses entrées dans le Cabinet du Roi. La Duchesse d'Angoulême le consultait régulièrement et lui donnait des aumônes à distribuer aux prisonniers. La famille royale aimait converser avec l'abbé. Le Roi le fit nommer chanoine honoraire de l'Abbaye Royale de Saint-Denis où il retrouva son ami, le chanoine Pierre Séguier. L'évêque de Soissons, Monseigneur Villèle, en fit son grand-vicaire.

Diminué depuis un certain temps, c'est au retour d'une visite aux Tuileries, qui l'avait fatigué, qu'il s'alita. La veille de sa mort, l'archevêque de Paris, Monseigneur de Quélen, vint le voir à son chevet. Il mourut le samedi 9 novembre 1822, au n° 11 de la rue du Regard.

Pour illustrer la notoriété et l'estime acquises par l'abbé d'Avaux, nous citerons encore « La France Chrétienne » (1822, pp.203-204) : « Ses obsèques ont eu lieu lundi à midi à Saint-Sulpice, sa paroisse ;

<sup>13</sup> In « Le Chapitre de la Basilique Saint-Denis (1806-1895) », sous la direction de Christian Oppetit, Bibliothèque Seine-Saint-Denis, le Département, p.14.

Mgr l'évêque de Soissons a assisté au service, placé dans le chœur ; M. d'Avaux, chevalier de Saint-Louis, son neveu, conduisait le deuil ; M. le supérieur et M. le procureur des Lazaristes, une députation de cent ecclésiastiques du petit séminaire Saint-Nicolas du Chardonnet et de la communauté des clercs de la rue du Regard, présidés par leurs supérieurs, et un grand nombre de prêtres de la capitale ont aussi assisté au service et ont accompagné les dépouilles mortelles de M. d'Avaux jusqu'au cimetière de Vaugirard ; cinquante pauvres des deux sexes, tenant un cierge à la main, suivaient le corbillard, les uns pleuraient un ami, les autres un bienfaiteur ».

Le testament et l'inventaire après décès ont été enregistrés par l'étude de Maître Tourin, notaire à Paris<sup>14</sup>. Dans le testament, nous remarquons vingt-et-un « lègues » à : domestiques/congrégations/particuliers, plus deux héritiers principaux, une sœur (née Cécile Davaux) demeurant en Isère, et un neveu, Gabriel Davaux (peut-être le chevalier de Saint-Louis cité plus haut), demeurant quant à lui en Seine-et-Oise.

Si le testament nous prouve que l'abbé fut un être généreux, l'inventaire après décès (38 pages) nous induit à faire les remarques suivantes : sa maison, dans son intérieur, est celle d'un homme aisé, par ses mobiliers, tableaux et gravures, glaces, argent (des sommes conséquentes en pièces, dans ses meubles), argenterie, bijoux (croix, montres en or et argent, chaînes, bagues (« Je lègue à ma sœur ... ma montre à répétition à double entourage de diamants et à chaîne d'or », sans doute un cadeau princier), belle vaisselle, cave avec vins et alcools fins, bibliothèque bien fournie.

Dans cette belle bibliothèque, on note, pour ce qui nous concerne, deux exemplaires des « Mémoires historiques sur Louis XVII » (voir paragraphe 3) reliés en veau à filet, « Louis XVI et ses défenseurs », « Correspondance de Louis XVI », un traité d'écriture, de nombreux papiers (« ... à l'égard des papiers ils ont été remis au dit M. Tourin, qui s'en charge également »). Que sont devenus ces papiers ? Ils devaient être très intéressants ...

Voici donc les grandes lignes de la carrière d'un simple abbé, venu d'une assez lointaine province, issu d'une famille de notables estimables, mais relativement modeste, qui, par son intelligence, son éducation, ses qualités de pédagogue, son ambition sans doute, a pu approcher la Famille Royale, et en être estimé pour ses excellents services rendus aux Enfants de France. Puis, lorsque vinrent les années de la Terreur, il sut se préserver et se dévouer à sa fonction première : le ministère ecclésiastique.

Nous ferons appel, encore, pour conclure, à « L'Ami de la Religion et du Roi » (ouvrage déjà cité, p.9) : « Il y avait dans ses manières je ne sais quoi d'affectueux, d'aisé, de simple, qui attirait, et sa piété tendre achevait de rendre son commerce aussi utile qu'il était agréable et sûr ».

### III – UN ETRANGE PASTEUR

*par Laure de La Chapelle*

#### Nicolas Chenevière, le pasteur révolutionnaire

On se souvient sans doute que le pasteur Nicolas Chenevière (1750-1806), Nicolas III pour les Suisses, exerça son ministère à Saconnex de 1783 à 1789 et que Saconnex fut la ville où naquit Jean Perrin en 1786. Ce n'est qu'à un habitué de ce lieu et des familles qui y habitaient que l'on pouvait s'adresser pour trouver un remplaçant au fils de Louis XVI disparu en 1794.

Ce que l'on sait moins, c'est que le pasteur avait des idées politiques pour le moins avancées, puisqu'il devint, en compagnie de cinq de ses collègues, député à l'Assemblée Nationale française le 11 novembre

<sup>14</sup> L'étude de Maître Tourin était située 3 rue de Grenelle-Saint-Germain. Les archives de cette étude sont au Minutier central des Notaires, Archives Nationales (Soubise), sous les cotes MC/XXIX/881 et 882.



1793. Une étude historique consacrée à cette famille en 1981 nous en apprend davantage sur Nicolas III et son fils Jean Jacques Caton, né de son second mariage avec Elisabeth Dentand.

Non seulement Nicolas III – ainsi répertorié à cause de l'abondance des Nicolas dans la famille Chenevière – fit partie de l'Assemblée Nationale, mais il en fut nommé secrétaire le 29 avril 1793. Il va sans dire qu'il eut amplement l'occasion de connaître les autres députés, tant les Montagnards que les futurs dirigeants thermidoriens. C'est sans doute au cours de cet intervalle révolutionnaire que Paul de Barras put faire la connaissance du premier des Chenevière dont nous aurons à parler, le premier de cette famille impliqué dans la création d'un faux Dauphin, qu'incarnera Jean Perrin.

Revenu à Genève, Nicolas III fut déféré au tribunal révolutionnaire de la ville en 1794 et faillit être arrêté ; les autorités ayant, à la fin de l'année, annulé les effets du jugement du tribunal, Chenevière ne fut pas inquiété. Il était d'ailleurs revenu à des idées plus modérées, et ce fut lui que la Vénérable Compagnie (Compagnie des pasteurs et professeurs de l'Eglise réformée) chargea, avec le pasteur Pierre Picot, de loger et de nourrir des prêtres français proscrits dans leur pays et qui fuyaient la révolution. Parmi eux, se trouvait l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand, qui fut hébergé pendant trois ans rue Traversière à Genève. Dès mars 1798, le conseil législatif de Genève, mis au courant des plans français d'annexion de la ville, chargeait Nicolas Chenevière de négocier avec la France au sein d'une commission extraordinaire dotée de pleins pouvoirs. Ce qui n'empêcha pas l'annexion forcée par la France le 15 avril 1798.

L'année précédente, en 1797, escorté par son oncle Bernard Bastian (Monsieur B...), Jean Perrin arrivait à Genève comme apprenti chez l'horloger Jean Frédéric Leschot.

#### Où l'on voit apparaître les Naville

La Vénérable Compagnie rendit un vibrant hommage à Nicolas Chenevière lors de la séance obituaire qui suivit son décès brusque et inattendu le 17 juin 1806, à l'âge de 56 ans, la veille du jour où il devait consacrer au pastorat son fils, Jean Jacques Caton, en même temps que l'ami de ce dernier, François Marc Louis Naville. Disons tout de suite que ce dernier n'est autre que le grand père d'Eugène Albéric Naville, l'historien enquêteur de la question Louis XVII.

A partir de ce moment, et même un peu avant, les choses vont s'accélérer.

Un neveu de Nicolas III, Louis Chenevière, auparavant basé à Londres, en revient pour épouser, le 12 septembre 1805, Marianne Sophie Leschot, fille de Jean Frédéric, le maître horloger (chez qui Perrin était désormais ouvrier). Cette union, visiblement contrainte, ne fut pas heureuse.

Cette même année 1805, Barras, exilé par Napoléon à Bruxelles, obtient de l'empereur l'autorisation de s'installer en Provence, aux Eygalades, un ancien village actuellement dans la banlieue nord de Marseille, où il habite un lieu jadis enchanteur, la Bastide de la Guillermy.

#### La Bastide de la Guillermy

Mais il n'y est pas seul ; et nous verrons l'y rejoindre des membres d'une famille que nous connaissons : les Chenevière. Et pour commencer, Louis Chenevière, récent époux de Marianne Sophie Leschot. Laissons la parole à sa nièce, Marie Leschot :

« Il habitait à Marseille chez Barras le château des Eygalades (sic). Il m'en a très souvent parlé. Il avait avec Barras une certaine ressemblance physique, et il avait une extrême facilité à prendre les gestes, l'accent, les manières des personnes avec lesquelles il se trouvait. Il y avait en lui un mélange de qualités et de défauts, de distinction et de grossièreté qui m'a toujours étonnée. Il parlait couramment la plupart des langues modernes » (M. Leschot, Notes, Cahier D, p.22).

On sait que c'est ce même Louis Chenevière qui raconta avoir donné son passeport au futur Naundorff et qui, d'après plusieurs témoins, le rencontra des années plus tard à son passage en Suisse.

Il ne fut pas le seul à rejoindre Barras en Provence. Nous y retrouvons un autre Chenevière, Jean Jacques Caton, le fils de Nicolas III, exempté en 1805 du service militaire français comme étudiant en théologie.

Néanmoins – à l'époque, ce n'était pas contradictoire – il fut initié en 1801 à la loge Harmonie, en 1803 dans celle de la Fraternité et le 22 décembre 1809 à l'Union des Cœurs dont il restera membre jusqu'à sa mort.

Docteur en théologie en 1807, ce brillant esprit est nommé pasteur à Marseille, deux ans après l'arrivée de Barras dans ce même lieu. Et l'ancien conventionnel dut sûrement faire bon accueil au fils du pasteur qu'il avait connu dans les couloirs de l'Assemblée en 93, ainsi qu'à son neveu Louis. A supposer que tous ces rendez-vous de Provence ne soient qu'un pur fruit du hasard ...

Jean Jacques Louis Caton resta à Marseille de 1807 à 1809. Ensuite, il partit en Italie. Nouvelle coïncidence : il y retrouvera Barras, qui partit pour Rome en 1810.

Barras haïssait Napoléon. Il avait contribué à son élévation et en avait été rejeté sans ménagement. S'il est vrai qu'il ait dit un soir à Bruxelles à une dame de Broglio Solari : « Je vivrai assez pour voir pendre de Corse, car Louis XVII existe ... », il semble bien qu'il ait pris les devants et monté une machination en Suisse, digne d'un mécanisme horloger, puisqu'elle fonctionne encore de nos jours ...

### L'enquête Naville

L'enquête d'Eugène Albéric Naville, l'historien suisse de Genève, comporte un grand nombre de documents, d'intérêts divers, mais où l'on peut trouver des révélations importantes. Voici, relevé dans ses papiers numérisés par Christian Crépin, un témoignage de première importance sur Charles Leschot, cousin de Frédéric Leschot (beau-frère de Louis Chenevière) au procès de Brandebourg :

« Il semble même qu'il (Charles Leschot) a été appelé au procès de Brandebourg comme témoin à charge pour constater que Naundorff n'était pas Louis XVII, mais Perrin » (les mots soulignés le sont dans l'original).

Comment comprendre l'implication considérable d'Eugène Albéric Naville dans la poursuite de son enquête sur l'affaire Louis XVII ?

C'est l'étude de William Guex, sur la famille Chenevière, commandée par Edmond Chenevière en 1931 et reprise par Marc Chenevière en 1981 qui nous en révèle les raisons.

D'après ce document historique et généalogique, Eugène Albéric Naville était le petit-fils de François Marc Louis Naville (1784-1846), nommé pasteur à Genève le même jour que Jean Jacques Caton Chenevière, comme nous l'avons noté plus haut. Or, « François Marc Louis Naville est le trisaïeul des Chenevière-Naville actuels » (en 1931).

Il y avait donc un étroit lien de parenté qui s'était créé entre les deux familles, et l'historien Naville a pu, sans conteste, s'intéresser à la vie des anciens Chenevière, si impliqués dans la création de l'affaire Naundorff, bénéficiaire de traditions familiales et, éventuellement, de correspondances ou de documents pouvant diriger sa recherche.

Et même s'il fut parfois influencé par l'ambiance favorable au prétendant qui régnait dans les années 1900 en Suisse, il eut toujours le souci de la vérité historique, en citant très souvent des éléments défavorables à cette thèse. Ce n'est pas souvent, hélas, le cas à notre époque où le tourbillon des médias, des livres branchés et des réseaux sociaux fait tourner à l'envers bien des têtes.

## IV – QUESTIONS DIVERSES

### **Quelques commentaires à la suite de l'exposé de Christian Crépin sur Louis Leroy à New York (réunion précédente du 18 mars 2017)**

*Par Laure de La Chapelle*

D'après mes toutes dernières recherches, il semble que l'on doive être très prudent par rapport au témoignage du journaliste Mévil, lequel était un intime du Comte de Romanones en Espagne (voir le

témoignage de l'ambassadeur Charles Benoist dans le « Journal des Ambassades », Cahier n° 54). Très proche de cet important conseiller politique, Mévil a en effet préfacé et traduit le livre de Romanones sur la régente Marie Christine d'Autriche (descendante des Saxe-Teschén et mère d'Alphonse XIII). Or, la politique constante de la maison d'Autriche a toujours été la méfiance – et souvent l'opposition – vis-à-vis de la maison de Bourbon (voir l'attitude de l'empereur François II envers la reine Marie Antoinette, les filles de Louis XV, etc ...). Le texte de Mévil n'est pas acceptable sur la date d'un décès supposé de Louis XVII à New York en 1800. La chapelle du cimetière Saint-John n'a été inaugurée qu'en 1803 et, à cause de l'épidémie de fièvre jaune qui a fait choisir un autre lieu de funérailles pour les paroissiens, les inhumations n'ont eu lieu qu'à partir de 1814 (jusqu'en 1852). En 1800, l'emplacement du cimetière était un fouillis de ronces et d'orties, occupé par des serpents (témoignage de Daytonian in Manhattan). Mais il était important de ne pas suggérer une survie du petit Roi. Quant aux deux vieillards cacochymes pleurant sur sa tombe, c'est assez ridicule.

La Jamaïque permet d'éloigner opportunément tout témoin et de renvoyer à Saint-Domingue, à Cuba ou au Diable Vauvert, tout ceci sans l'ombre d'une preuve. Ceci arrangerait également les affaires des naundorffistes, qu'une disparition de Louis XVII à 15 ans satisferait grandement, puisque cela permettrait l'avènement de leur prétendant à partir de 1830.

Le récit sur le colonel de Rion est un tissu d'impossibilités. Le comte de Mercy Argenteau est mort à Londres quelques jours après avoir débarqué en Angleterre (à Harwich) le 26 août 1794. La veuve du duc d'Orléans n'est jamais allée aux Etats-Unis, mais s'est réfugiée en Espagne. Le reste est à l'avenant.